

# DEMANDE DE SUBVENTION « CREATION EMPLOI ANS » PACA 2024

## ✓ Comment faire une demande de subvention emploi ANS ?

**Etape 1 :** Contacter votre référent de territoire (cf. page 9) et remplir ce dossier support de demande de subvention.

**Etape 2 :** Etude et accompagnement de votre projet par le référent emploi de votre département.

**Etape 3 :** uniquement après accompagnement du référent de votre territoire, déposer votre demande de subvention sur le « compte asso » en joignant le **dossier support** complet et **les pièces spécifiques notifiées dans le dossier support** (cf. page 8) sous format « ZIP ».

**Etape 4 :** après avoir formalisé votre demande sur le compte-asso, **vous devez demander** à votre fédération de déposer son avis sur OSIRIS.

Lien vers le compte-asso : <http://associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>

Dates limites	
Contact référent de territoire :	13 mai 2024
Dépôt du dossier sur LCA :	2 juin 2024
Dépôt de l'avis de la fédération sur OSIRIS :	9 juin 2024

Veillez à enregistrer votre accusé de réception comme justificatif de votre demande, et l'envoyer par courriel au référent de votre territoire.

**Pour obtenir de l'aide sur le « compte asso » :**  
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/fag>  
[Guide du compte asso](#)

**Tout dossier déposé hors délais, incomplet ou sans respect des étapes ne pourra être ni étudié ni instruit.**

## DOSSIER SUPPORT DE VOTRE DEMANDE « CREATION EMPLOI ANS » - PACA 2024

### ✓ IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

---

Nom de l'association :

Téléphone :

Courriel :

Nom et Prénom du Président :

Fédération :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Votre siège social et/ou équipement est-il situé en :

QPV<sup>1</sup>

ZRR<sup>1</sup>

Commune en contrat de ruralité<sup>1</sup>

### ✓ CORRESPONDANT / TUTEUR DU FUTUR SALARIE

---

NOM et Prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

✓ **STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES EMPLOIS (avant la création de cet emploi)**

---

Nombre d'adhérents / licenciés :            dont            hommes,            femmes et            mineurs

Composition du Conseil d'Administration : total membres :            dont            hommes et            femmes

Votre association a-t-elle déjà bénéficié d'une aide à l'emploi ANS ?     OUI             NON

Si oui, cet emploi a-t-il été pérennisé ? :

Nombre actuel de salariés dans l'association :

	Temps pleins (35h)	Temps partiels
CDD		
CDI		

Nombre d'Equivalents Temps Pleins au sein de la structure :  
(exemple : 1,5 ETP = 1 employé à temps plein + 1 employé à mi-temps)

Nombre de postes « Emploi ANS » pérennisés au sein de la structure :

Nombre d'emplois subventionnés, autre que par l'ANS :

- Si vous en avez, sur quel(s) type(s) d'aide(s) ?

✓ **IDENTIFICATION DU FUTUR SALARIE**

---

NOM et Prénom :

Diplôme :

Date de naissance :            /            /

Carte professionnelle N° :            (pour les éducateurs sportifs)

✓ **PROFIL DU POSTE CREE**

**CARACTERISTIQUES CONCERNANT LA CREATION DE POSTE**

Cet emploi a-t-il pour but le développement de la pratique ou l'animation :

- Féminine       Dans les territoires carencés<sup>1</sup>       Sport santé / Handicap  
 Du plan 5000 terrains de sports       Des politiques publiques<sup>2</sup>

Cet emploi permet-il de :

- Lutter contre les discriminations, les violences, le harcèlement dans le sport ?  
 Structurer votre association en accord avec le Projet Sportif Fédéral de votre fédération ?

Quel est le profil du poste créé :

- Educateur sportif<sup>3</sup>     Agent de développement<sup>4</sup>     Les deux.

Intitulé du poste :

S'agit-il d'une création de poste ?       oui       non

Le candidat est-il déjà salarié au sein de la structure ?       oui       non

➤ Si oui, sur quel type de contrat ?

➤ Depuis quand ? (Fournir dans ce cas la copie du contrat de travail en cours)      /      /

Date de signature du contrat du CDI (entre le 1/01/ 2024 et 31/12/2024) :      /      /

Durée de travail hebdomadaire :

Groupe de classification (CCNS) :

Salaire brut mensuel :      €

<sup>1</sup> Territoires carencés : QPV : [Décret n°2023-1314 du 28/12/2023](#) / ZRR : [arrêté du 22/02/2018](#) / [Intercommunalité ayant signé CRTE Rural](#) / [Les cités éducatives](#)

<sup>2</sup> J'apprends à Nager, Savoir rouler à vélo, 2 heures de plus au collège

<sup>3</sup> diplômes d'état jeunesse et sport et carte professionnelle requis

<sup>4</sup> diplômes de BAC+2 STAPS ou DEJEPS minimum requis.



✓ **NOTE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CRÉATION D'UN EMPLOI AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION**

*Veillez argumenter cette note d'opportunité en répondant aux questions suivantes :*

- *Quelles sont les raisons qui vous amènent à créer cet emploi ?*
- *Quel sera l'impact de cet emploi sur l'activité de la structure ?*
- *Comment cet emploi va-t-il répondre au projet associatif de la structure et à la déclinaison territoriale du PSF ?*

✓ **PROJET DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION**

<b>SYNTHESE</b>	Augmentation des tarifs d'adhésion ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Augmentation du nombre d'adhérents ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Augmentation des prestations de services ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Augmentation des subventions publiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Augmentation des partenariats ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

*Veillez développer les réponses apportées dans la synthèse ci-dessus en détaillant les pistes envisagées en vue de la pérennisation de cet emploi.*

*Ces pistes de développement sont à illustrer par des données chiffrées.*

*En complément de ces éléments de présentation, vous avez la possibilité de joindre tout document qui permettra d'appuyer votre argumentaire (projet associatif, rapport d'activité, conventions...).*

✓ **FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU POSTE<sup>5</sup>**

*Le budget prévisionnel doit être équilibré (entre les charges et les produits)*  
**La subvention pour la création d'emploi sera versée en 2024, 2025, 2026.**  
 Dans une perspective d'autofinancement en **2027**.

CARGES	2024	2025	2026	2027
Coût de l'emploi <sup>6</sup>				
Coûts annexes (frais de déplacement, téléphone...)				
<b>TOTAL</b>				

PRODUITS	2024	2025	2026	2027
Subvention emploi ANS <sup>7</sup>				
Subventions Collectivités Territoriales (à préciser)				
Autres subventions				
Fonds propres				
Aides fédérales				
Conventions				
Partenariat				
<b>TOTAL</b>				

<sup>5</sup> Le versement de la subvention est effectué pour les 12 mois à compter de l'embauche en CDI et non au prorata temporis. Les charges et produits sont donc à indiquer sur la même période de 12 mois, même si votre exercice budgétaire est sur une période différente.

<sup>6</sup> Le coût de l'emploi correspond au salaire brut annuel chargé (salaire brut + charges salariales + charges patronales)

<sup>7</sup> Ces montants sont présentés comme plafonds sur un temps plein

✓ **LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER**

---

**Les dossiers doivent être rendus complets.**

- Le présent dossier support emploi ANS 2024 dûment complété,
- Le projet associatif ou le plan de développement de votre association,
- La déclinaison territoriale du PSF,
- Le diplôme du salarié et sa carte professionnelle<sup>1</sup>
- La fiche de poste détaillant les missions du salarié
- La copie du contrat de travail signé
- Les deux derniers comptes de résultats et bilans validés en Assemblée Générale
- Le budget prévisionnel global de l'association
- Attestation d'affiliation
- Copie du contrat en cours (dans la mesure où le salarié est déjà sous contrat dans votre structure)
- Organigramme : salariés et/ou bénévoles
- Plan de formation pluriannuel du salarié concerné par l'aide afin de renforcer et diversifier ses compétences<sup>2</sup>
- Plan de formation pluriannuel des dirigeants afin de consolider leurs compétences d'employeur<sup>2</sup>
- RIB

 *L'attribution de l'aide à l'emploi est conditionnée au respect du contrôle d'honorabilité des dirigeants et des salariés de l'association.*

 *Il est prévu de conditionner le versement des années 2 et 3 des emplois pluriannuels au suivi par l'employeur et le salarié d'une formation de sensibilisation à la lutte contre les violences à caractère sexuel et sexiste dans le sport. L'Agence nationale du Sport, la Direction des Sports et l'AFDAS travaillent actuellement sur la mise en place d'un module de formation sur cette thématique. Une note sera diffusée ultérieurement pour informer les services du calendrier et des modalités d'organisation de ces formations.*

---

<sup>1</sup> Carte professionnelle : uniquement pour les salariés qui interviennent dans l'encadrement de la pratique sportive

<sup>2</sup> L'OPCO de l'AFDS a développé une offre de formation adaptée : [Lien vers l'offre de formation](#)

✓ **COORDONNEES DE VOS REFERENTS EMPLOIS ANS**

Pour les clubs et comités départementaux	
<b>Alpes de Haute Provence</b> SDJES 04, 3 Avenue du Plantas 04000 DIGNE LES BAINS	<u>Référente</u> : Madame Agnès CHABOT : <a href="mailto:Agnès.Chabot@ac-aix-marseille.fr">Agnès.Chabot@ac-aix-marseille.fr</a> / 06 35 47 13 65 <u>Secrétariat</u> : Madame Corinne ESCUDIER : <a href="mailto:Corinne.Escudier@ac-aix-marseille.fr">Corinne.Escudier@ac-aix-marseille.fr</a> / 04 92 30 37 09
<b>Hautes Alpes</b> SDJES 05, 12 Avenue Maréchal Foch BP 1001 05010 GAP cedex	<u>Référente</u> : Madame Corine BOTTA : <a href="mailto:Corine.Botta@ac-aix-marseille.fr">Corine.Botta@ac-aix-marseille.fr</a> / 06 78 04 24 37
<b>Alpes Maritimes</b> DSDEN06 / SDJES 06 53 Avenue Cap de Croix 06181 NICE cedex 2	<u>Référente</u> : Madame Sylvie DOLLE : <a href="mailto:Sylvie.Dolle@ac-nice.fr">Sylvie.Dolle@ac-nice.fr</a> / 04.93.72.64.28 / 06 33 07 77 66 <u>Secrétariat</u> : Madame Laurette LASNE : <a href="mailto:Laurette.Lasne@ac-nice.fr">Laurette.Lasne@ac-nice.fr</a> / 04 93 72 64 47
<b>Bouches du Rhône</b> SDJES 13, DSDEN 13, 28 boulevard Charles Nedelec 13231 MARSEILLE CEDEX 01	<u>Référent</u> : Monsieur Arnaud SERRADEL : <a href="mailto:Arnaud.Serradell@ac-aix-marseille.fr">Arnaud.Serradell@ac-aix-marseille.fr</a> / 06 37 35 78 63 <u>Secrétariat</u> : Madame Catherine JEAN : <a href="mailto:Catherine.Jean@ac-aix-marseille.fr">Catherine.Jean@ac-aix-marseille.fr</a> / 04 91 99 66 59 / 06 32 46 78 82
<b>Var</b> SDJES 83, DSDEN 83, Rue Montebello CS 71204 83071 TOULON	<u>Référent</u> : Monsieur Christian REPAUX : <a href="mailto:Christian.Repoux@ac-nice.fr">Christian.Repoux@ac-nice.fr</a> / 06.24.64.42.01 <u>Secrétariat</u> : Madame Marie FIGUEIRA : <a href="mailto:Marie.Figueira@ac-nice.fr">Marie.Figueira@ac-nice.fr</a> / 04.83.69.28.28
<b>Vaucluse</b> Service de L'Etat en Vaucluse, 2 Avenue de la Folie 84905 AVIGNON cedex 9	<u>Référente</u> : Madame Elisabeth CHEMOUNI : <a href="mailto:Elisabeth.Chemouni@ac-aix-marseille.fr">Elisabeth.Chemouni@ac-aix-marseille.fr</a> / 06 07 01 11 86 <u>Secrétariat SDJES</u> : Monsieur Laurent FRICHET : <a href="mailto:Laurent.Frichet@ac-aix-marseille.fr">Laurent.Frichet@ac-aix-marseille.fr</a> / 06 07 37 61 99

Pour les ligues et comités régionaux	
<b>Région</b> DRAJES PACA, Secrétariat Pôle développement des pratiques sportives, 66A rue Saint Sébastien CS 80002 13292 Marseille cedex	<u>Référente régionale ANS</u> : Madame Souad DINAR : <a href="mailto:Souade.Doual-Dinar@region-academique-paca.fr">Souade.Doual-Dinar@region-academique-paca.fr</a> / 06 35 47 13 65 <u>Référente administrative régionale</u> : Madame Anne ANDROVER : <a href="mailto:Anne.Androver@region-academique-paca.fr">Anne.Androver@region-academique-paca.fr</a> / 06 35 19 09 61